

GRANDS MOULINS DE STRASBOURG S.A.

SIEGE SOCIAL : 1, Place Henry Levy – B.P. 10080 - 67016 STRASBOURG CEDEX
CODE ISIN : FR0000064180

Strasbourg, le 5 septembre 2016

INFORMATION FINANCIERE SEMESTRIELLE

ARRETEE AU 30 JUIN 2015



Contact : Pascal MULLER (03 88 60 84 00) / p.muller@grands-moulins-de-strasbourg.fr

GRANDS MOULINS DE STRASBOURG S.A.

SIEGE SOCIAL : 1, Place Henry Levy – B.P. 10080 - 67016 STRASBOURG CEDEX

Strasbourg, le 5 septembre 2016

SOMMAIRE

<u>Page 3</u>	Déclaration de la personne physique assumant la responsabilité de l'information financière semestrielle
<u>Page 4</u>	Rapport d'activité au 30 juin 2015
<u>Page 13</u>	Rapport des Commissaires aux Comptes sur l'information semestrielle au 30 juin 2015
<u>Page 12</u>	Comptes semestriels consolidés condensés au 30 juin 2015
<u>Page 16</u>	Annexe des comptes semestriels consolidés condensés au 30 juin 2015



GRANDS MOULINS DE STRASBOURG S.A.

SIEGE SOCIAL : 1, Place Henry Levy – B.P. 10080 - 67016 STRASBOURG CEDEX

DECLARATION DE LA PERSONNE PHYSIQUE ASSUMANT LA RESPONSABILITE DE LA REDACTION DU RAPPORT FINANCIER SEMESTRIEL

(En application des articles 222-3 et 222-4 du règlement général de l'Autorité des Marchés Financiers)

J'atteste, à ma connaissance, que les comptes consolidés résumés pour le semestre écoulé sont établis conformément aux normes comptables applicables et donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière et du résultat de la société ainsi que de l'ensemble des entreprises comprises dans la consolidation, et que le rapport semestriel d'activité présente un tableau fidèle des événements importants survenus pendant les six premiers mois de l'exercice, de leur incidence sur les comptes, des principales transactions entre parties liées ainsi qu'une description des principaux risques et des principales incertitudes pour les six mois restants de l'exercice.

Les comptes consolidés semestriels condensés présentés dans ce document ont fait l'objet d'un rapport des contrôleurs légaux.

Fait à Strasbourg, le 5 septembre 2016

Bertrand LEARY

Président Directeur Général

de GRANDS MOULINS DE STRASBOURG S.A.



GRANDS MOULINS DE STRASBOURG S.A.

SIEGE SOCIAL : 1, Place Henry Levy – B.P. 10080 - 67016 STRASBOURG CEDEX

RAPPORT D'ACTIVITE AU 30 JUIN 2015

(Document présenté en milliers, sauf nombre d'actions et données d'actions)



1. ACTIVITE CONSOLIDEE

1.1. DESCRIPTION DE L'ACTIVITE DU GROUPE

Le groupe opère principalement dans le domaine de la meunerie, essentiellement sur les marchés Français Allemands et hors CEE.

L'activité sur ce métier est très concurrentielle. Toutefois la politique de prix pratiquée ainsi que la politique de couverture systématique des achats en blés lors de la signature de contrats farine permet le maintien de marges satisfaisantes.

Par ailleurs, certains moulins ne sont pas saturés (MINOTERIE ESTAGER, TOULOUSAIN DES FARINES, MINOTERIE MERCIER CAPLA).

Le 2^{ème} pôle d'activité est constitué par la fabrication de pâte d'arachide. C'est un marché mature à faible croissance. Son chiffre d'affaires est stable.

Le 3^{ème} pôle d'activité est représenté par la Malterie qui dispose d'un outil de production qui reste saturé à ce jour. Cette activité est portée par la société SOCIETE DES MALTERIES D'ALSACE dont les titres sont mis en équivalence

Le 4^{ème} pôle d'activité est représenté par l'activité de négoce de produits alimentaires. Celle-ci reste marginale d'une année sur l'autre sans que de sérieuses perspectives puissent être envisagées en termes de développement, justifiant la mise en sommeil de cette structure.

1.2. CONTRIBUTION DES SOCIETES DU GROUPE AU CHIFFRE D'AFFAIRES ET AU RESULTAT

1.2.1. CONTRIBUTION AU CHIFFRE D'AFFAIRES

Les contributions de chaque société du groupe au chiffre d'affaires consolidé sont les suivantes :

Part de chiffre d'affaires en K€	1er semestre 2015	1er semestre 2014	Ecart 2015/2014
GRANDS MOULINS DE STRASBOURG	31	51	(20)
EUREXPAN	-	96	(96)
GMS MEUNERIE	51 593	51 490	103
GMS NEGOCE ALIMENTAIRE	50	538	(488)
GMS ALIMENTAIRE	2 986	3 452	(466)
GRANDS MOULINS AUBRY	274	334	(60)
RHEINTAL MÜHLE GmbH	11 722	15 072	(3 350)
REISS-MÜHLE GmbH	3 282	3 406	(124)
SCI PORT DU RHIN	5	5	0
MOULINS REUNIS DE LA SARTHE	9 728	8 924	804
LA FOURNEE DU BOULANGER	129	127	2
MOULINS DELIGNE	13 885	15 704	(1 820)
DBP ILE DE FRANCE	4	(0)	4
MOULINS BROCHET	7 671	7 265	405
MINOTERIE BELLES OUVRIERES	12	12	-
MINOTERIE ESTAGER	4 458	4 810	(352)
	105 829	111 287	(5 458)

1.2.2. CONTRIBUTION AU RESULTAT

La perte consolidée du groupe GRANDS MOULINS DE STRASBOURG (part du groupe) s'élève au 30 juin 2015 à (1.088 K€) après 2.202 K€ de dotations aux amortissements et d'un produit d'impôt sur les sociétés de 1.686 K€.

Les contributions de chaque société du groupe au résultat consolidé part du groupe sont les suivantes :

Part de résultat en K€	1er semestre 2015	Dont part amortissements 2015	1er semestre 2014 (1)	Dont part amortissements 2014	Ecart 2015/2014
GRANDS MOULINS DE STRASBOURG	429	(785)	3 966	(752)	(3 537)
EUREXPAN	(2)	-	(0)	-	(1)
GMS MEUNERIE	(1 646)	(38)	(2 387)	(26)	741
GMS NEGOCE ALIMENTAIRE	(58)	-	(1 687)	(0)	1 629
GMS ALIMENTAIRE	268	(12)	223	(14)	45
GRANDS MOULINS AUBRY	124	(42)	22	(48)	102
RHEINTAL MÜHLE GmbH	(266)	(119)	(39)	(118)	(227)
MÜHLENWERKE Gbr	114	(145)	87	(145)	26
REISS-MÜHLE GmbH	(44)	(63)	(45)	(57)	1
SCI PORT DU RHIN	4	-	2	-	2
S.M.D. PARTICIPATIONS	(234)	(112)	(151)	(112)	(83)
MOULINS REUNIS DE LA SARTHE	(39)	(130)	(112)	(143)	72
LA FOURNEE DU BOULANGER	(13)	(8)	3	(8)	(16)
MOULINS DELIGNE	(542)	(343)	137	(324)	(679)
DBP ILE DE FRANCE	1	-	16	-	(14)
SCI AVENIR	4	(1)	4	(1)	(0)
MOULINS BROCHET	(33)	(179)	(70)	(216)	37
SCI LA FORGE	31	(36)	29	(37)	2
MINOTERIE BELLES OUVRIERES	(1)	(10)	1	(11)	(3)
SCI LES BELLES OUVRIERES	(6)	(4)	(7)	(4)	0
MINOTERIE ESTAGER	286	(176)	253	(194)	33
SOCIETE MALTERIES D'ALSACE	528	-	471	-	57
LES MEULES DES FLANDRES	-	-	(0)	-	0
FARINES TRANS OUEST	10	-	16	-	(7)
TRANSPORTS MEUNERIE SERVICES	22	-	15	-	6
PÔLE LES MOULINS PYRENEENS	(23)	-	(34)	-	11
	(1 087)	(2 202)	716	(2 209)	(1 803)

(1) Retraitements effectués après prise en compte des effets de la norme IFRIC 21

1.3. DESCRIPTION DE L'EVOLUTION PREVISIBLE DE L'ACTIVITE DU GROUPE

1.3.1. GRANDS MOULINS DE STRASBOURG

La holding du groupe poursuit les investissements nécessaires au renouvellement des outils mis en location gérance auprès de sa principale filiale GMS MEUNERIE. On ne relève pas d'investissement significatif sur ce semestre.

1.3.2. POLE MEUNERIE

L'activité du premier semestre 2015 a été marquée par les difficultés rencontrées par la principale filiale GMS MEUNERIE sur le marché à l'export. Celle-ci a dû faire face aux difficultés de ses principaux clients, importateurs de farines en Angola, pour accéder aux devises nécessaires à l'ouverture de lettres de crédit.

On note toutefois que les bons résultats sur d'autres secteurs permettent au groupe de limiter sa perte, le résultat opérationnel courant du groupe représentant (1,25 M€) contre (3,90 M€) au 1^{er} semestre 2014.

Les actions commerciales menées sur ce marché ont permis le développement dès le 4ème trimestre 2015 de volumes d'affaires auprès d'acteurs justifiant de leurs capacités financières. Si ce regain ne permet pas d'envisager un retour à l'équilibre sur 2015, il permet néanmoins de constater une progression sensible du niveau d'activité sur ce marché en 2016.

Le pôle meunier est constitué des structures suivantes :

- GMS MEUNERIE
- GRANDS MOULINS AUBRY
- MOULINS REUNIS DE LA SARTHE
- LA FOURNEE DU BOULANGER
- FARINES TRANS OUEST (MEE)
- MOULINS DELIGNE
- TRANSPORTS MEUNERIE SERVICES (MEE)
- RHEINTAL MÜHLEN GMBH
- REISS-MÜHLE GMBH
- MOULINS BROCHET
- MINOTERIE ESTAGER
- LES MEULES DES FLANDRES (MEE)
- PÔLE LES MOULINS PYRENEENS constitué des structures suivantes
 - MINOTERIE MERCIER CAPLA (MEE)
 - LA TOULOUSAIN DES FARINES (MEE)
 - BOULANGERIE DU MOULIN (MEE)
 - BOULANGERIE MOULIN DE LA COTE DES ROSES (MEE)

1.3.3. AUTRES SOCIETES DU GROUPE

Pour les autres sociétés du groupe, parmi lesquelles figurent essentiellement les sociétés SMA et GMS ALIMENTAIRE, l'activité est globalement linéaire et le second semestre de l'année 2015 reste en phase avec le premier.

1.4. ELEMENTS SIGNIFICATIFS DU PREMIER SEMESTRE 2015

1.4.1. DECISION RENDUE PAR LA COUR D'APPEL DANS LE DOSSIER MTC-I.BAKRI / B.LEARY-ADVENS-G6M

Le 12 décembre 2012, Monsieur Leary a résilié unilatéralement le protocole du 14 septembre 2007 le liant à Monsieur Bakri et conférant à celui-ci un droit de préférence sur le contrôle du groupe GMS. Cette résiliation a été suivie de la conclusion avec les sociétés ADVENS et G6M de promesses de cessions des participations détenues par SOFRACAL dans le groupe GMS. ADVENS et G6M avaient alors pris des participations de respectivement 4,99% et 4,98% au capital de GMS.

La résiliation du protocole de 2007 et les promesses de cessions au profit d'ADVENS et G6M ont été contestées par Monsieur Bakri devant le Tribunal de commerce de Paris lequel a, par décision du 23 janvier 2015, jugé inopérante la résiliation du protocole et constaté la caducité des promesses de cession. Le Tribunal avait toutefois validé les prises de participations minoritaires d'ADVENS et G6M. Cette décision a été confirmée le 6 avril 2016 par la Cour d'appel de Paris, dont l'arrêt n'a pas été déféré à la Cour de Cassation.

Dans le prolongement de la médiation initiée fin 2015 sous l'égide de Monsieur Gentin, alors Président du Tribunal de commerce de Paris, Messieurs Leary et Bakri poursuivent la recherche amiable d'une solution à leur différend et les discussions en vue d'une cession du contrôle du groupe GMS.

1.4.2. SINISTRE SURVENU SUR LE SITE DU MOULIN RHEINTAL MÜHLE

Le 8 avril 2015, un incendie s'est déclaré dans l'un des deux moulins allemands du groupe, Rheintal MUHLEN, endommageant partiellement la partie supérieure des silos à farines. En l'absence de solution de stockage alternative, la production a dû être interrompue durant 2 mois. Celle-ci a repris le 9 juin 2015.

Les coûts directs représentent :

- Coûts liés à la reconstruction 460 K€
- Nettoyage 110 K€
- Pertes sur stocks 75 K€

Ces coûts ont été pris en charge par l'assurance déduction faite d'une franchise de 72 K€.

Les dépenses liées à la perte d'exploitation (incluant pénalités sur ruptures de contrats, pertes de marge, surcoût de sous-traitance...) ont également été couvertes par l'assurance après déduction d'une franchise de 54 K€.

Hormis les franchises restantes à la charge de la société, cet évènement n'a pas d'impact sur les comptes semestriels consolidés 2015.

1.5. EVENEMENTS POSTERIEURS

1.5.1. CESSION SIEGE

L'immeuble détenu par la société GMS, situé Avenue d'Iéna à Paris, indépendamment de sa fonction technique, accueillait également le siège social du groupe GMS. La cession du site parisien a été engagée fin 2015 et une promesse de vente était signée le 9 mars 2016. L'acte de cession définitif a été signé le 30 juin 2016 et le produit de cette cession, net des frais d'agence, s'élève à 9,66 M€. Ce bien faisait l'objet d'une hypothèque accordée à l'administration dans le cadre de la sanction de l'Autorité de la concurrence (cf. à ce sujet la note 6.13). Le solde perçu par la société GMS dans le cadre de la cession représente 2,4 M€.

Il est rappelé que l'Assemblée Générale Mixte tenue le 8 février 2016 avait décidé le transfert du siège vers le site de production de Strasbourg.

1.5.2. SINISTRE SURVENU SUR LE SITE DE STRASBOURG

Un incendie est survenu le 29 février 2016 touchant le site de GMS MEUNERIE. L'incendie a été cantonné à une partie très limitée de l'installation et ne concernant qu'une partie de la production. Des solutions alternatives ont été trouvées intégrant notamment des moulins du groupe, afin de limiter au maximum les ruptures de livraisons.

Le montant total des dommages matériels a été estimé à 324 K€ avant imputation d'une franchise de 150 K€. Le montant estimé de la perte d'exploitation représente 862 K€ avant imputation d'une franchise de 210 K€.

A ce jour, la société GMS a obtenu de sa compagnie d'assurance les versements de deux acomptes en mars et mai 2016 pour respectivement 400 et 300 K€. La réunion de clôture du dossier d'indemnisation aura lieu le 14 septembre.

1.6. TRANSACTIONS REALISEES AVEC LES PARTIES LIEES

Une description des transactions avec les parties liées est disponible dans la note 6 de l'annexe aux comptes consolidés au 30 juin 2015. Au cours des six premiers mois 2015, le groupe n'a pas identifié d'autres transactions significatives avec les parties liées.

1.7. INFORMATION SUR LES RISQUES

- Risque de liquidité :

Sanction de l'Autorité de la concurrence : cf. à ce sujet le point 3.8 de l'annexe aux comptes consolidés au 30 juin 2015.

Covenants : certains des emprunts souscrits intègrent des clauses de covenants. Ces clauses sont caduques compte tenu des termes de la syndication qui organise l'endettement du groupe.

- Risque de change :

Certaines filiales procèdent à des ventes à l'exportation libellées en dollars US. Sur ces opérations, la politique du groupe consiste à recourir à une couverture par une prise de position sur les marchés à terme.

- Risque de recouvrement des créances clients :

Outre les risques liés aux difficultés de recouvrement des créances clients africaines couvertes par la garantie SOFRACAL, le groupe GMS opère dans des pays pouvant présenter des risques de crédit. L'activité Export Tiers représente près de 11% de l'activité du groupe à fin juin 2015.

- Risque de taux : néant

- Risque juridique : La plupart des marques utilisées par le groupe ont fait l'objet de dépôt sur les zones géographiques où celles-ci sont utilisées.

- Risque lié à l'évolution des cours des matières premières :

Les impacts des évolutions sensibles des cours des blés sont limités par la politique de couverture systématique au physique lors de la conclusion de contrats de ventes de farines. L'impact en termes de BFR reste également limité compte tenu d'une compensation de l'évolution des niveaux des stocks par celle des encours fournisseurs. Dans l'hypothèse où des couvertures de cours de matières premières étaient rendues nécessaires par les durées des contrats signés avec ses clients ou du fait de demandes spécifiques de clients en la matière, le groupe a la possibilité de souscrire des outils OTC directement auprès d'un établissement bancaire. Il s'est également assuré l'obtention d'outils de couvertures par l'intermédiaire des coopératives auprès desquelles il s'approvisionne.

Rapport des Commissaires aux Comptes sur l'information financière semestrielle

Grands Moulins de Strasbourg

Période du 1^{er} janvier au 30 juin 2015

Aux Actionnaires,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale, et en application de l'article L. 451-1-2 III du code monétaire et financier, nous avons procédé à :

- l'examen limité des comptes semestriels consolidés condensés de la société Grands Moulins de Strasbourg, relatifs à la période du 1^{er} janvier au 30 juin 2015, tels qu'ils sont joints au présent rapport ;
- la vérification des informations données dans le rapport semestriel d'activité.

Ces comptes semestriels consolidés condensés ont été établis sous la responsabilité du Conseil d'administration. Il nous appartient, sur la base de notre examen limité, d'exprimer notre conclusion sur ces comptes.

1 Conclusion sur les comptes

Nous avons effectué notre examen limité selon les normes d'exercice professionnel applicables en France.

Un examen limité consiste essentiellement à s'entretenir avec les membres de la direction en charge des aspects comptables et financiers et à mettre en œuvre des procédures analytiques. Ces travaux sont moins étendus que ceux requis pour un audit effectué selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. En conséquence, l'assurance que les comptes, pris dans leur ensemble, ne comportent pas d'anomalies significatives obtenue dans le cadre d'un examen limité est une assurance modérée, moins élevée que celle obtenue dans le cadre d'un audit.

Dans le rapport daté du 15 janvier 2016 sur les comptes consolidés de l'exercice clos le 31 décembre 2014, les commissaires aux comptes avaient formulé un refus de certifier compte tenu de l'incertitude existante sur la capacité financière de la société Sofracal d'exécuter son engagement de garantie faisant peser un doute sur l'évaluation des comptes courants et des créances clients dont la valeur nette dans les

comptes consolidés au 31 décembre 2014 s'élevait respectivement à 6,8 et 16,4 millions d'euros.

Comme indiqué dans les notes 3.4 et 3.5 de l'annexe, certaines entités du groupe Grands Moulins de Strasbourg bénéficient d'une garantie à hauteur de 30,5 millions d'euros de la part de la société mère Sofracal, portant sur le recouvrement de créances clients anciennes qu'elles détiennent. Cette garantie ne peut être effective que grâce à la cession des titres Grands Moulins de Strasbourg détenus par Sofracal. La note 3.5 de l'annexe fait état d'incertitudes sur les modalités de cette cession. Il en résulte une incertitude sur la capacité de la société Sofracal d'exécuter ses engagements au titre de la garantie. En conséquence nous n'avons pas pu nous assurer de la recouvrabilité des comptes courants et des créances clients dont la valeur nette dans les comptes semestriels consolidés condensés au 30 juin 2015 s'élève respectivement à 6,8 et 16,5 millions d'euros.

Sur la base de notre examen limité et en raison des faits exposés ci-dessus, nous ne sommes pas en mesure de déterminer s'il existe des anomalies significatives de nature à remettre en cause la conformité des comptes semestriels consolidés condensés avec la norme IAS 34, norme du référentiel IFRS tel qu'adopté dans l'Union européenne relative à l'information financière intermédiaire.

2 Vérification spécifique

Nous avons également procédé à la vérification des informations données dans le rapport semestriel d'activité commentant les comptes semestriels consolidés condensés sur lesquels a porté notre examen limité.

La sincérité et la concordance avec les comptes semestriels consolidés condensés des informations données dans le rapport semestriel d'activité appellent de notre part les mêmes constatations que celles formulées ci-dessus.

Strasbourg et Eckbolsheim, le 22 septembre 2016

Les Commissaires aux Comptes

Mazars

**Institut Européen d'Audit
et de Conseils**

Gilles Contesse
Associé

Yves Mack
Associé

GRANDS MOULINS DE STRASBOURG S.A.

SIEGE SOCIAL : 1, Place Henry Levy – B.P. 10080 - 67016 STRASBOURG CEDEX

COMPTES SEMESTRIELS CONSOLIDES CONDENSES ARRETES AU 30 JUIN 2015

(Document présenté en milliers, sauf nombre d'actions et données d'actions)



BILAN CONSOLIDE DU GROUPE GRANDS MOULINS DE STRASBOURG (ACTIF/PASSIF)

BILAN ACTIF	30.06.2015	31.12.2014 (Pro Forma) (1)	Référence Note
ACTIFS NON COURANTS			
Immobilisations incorporelles (hors droits de mouture)	8 359	8 401	
Droits de mouture	17 931	19 784	<i>note n° 3.1</i>
Immobilisations corporelles	22 481	24 002	<i>note n° 3.2</i>
Immeubles de placement	304	304	
Titres mis en équivalence	8 924	8 341	<i>note n° 3.3</i>
Autres actifs financiers	40 064	43 468	<i>note n° 3.4</i>
Impôts différés actif	2 033	278	<i>note n° 3.13</i>
TOTAL ACTIFS NON COURANTS	100 096	104 578	
ACTIFS COURANTS			
Stocks	12 198	12 326	
Clients	37 726	39 489	<i>note n° 3.5</i>
Autres débiteurs	10 254	7 439	
Trésorerie et équivalents de trésorerie	4 559	6 268	
TOTAL ACTIFS COURANTS	64 738	65 522	
TOTAL DES ACTIFS	164 834	170 100	

BILAN PASSIF	30.06.2015	31.12.2014 (Pro Forma) (1)	Référence Note
CAPITAUX PROPRES			
Capital social	3 000	3 000	
Réserves attribuables aux porteurs de capitaux propres de la société mère	39 410	39 633	
Résultat de l'exercice	(1 088)	1 448	
Intérêts minoritaires	2 204	2 949	
TOTAL CAPITAUX PROPRES	43 526	47 030	
PASSIFS NON COURANTS			
Emprunts & dettes financières (Part à + 1 an)	28 021	32 218	<i>note n° 3.7</i>
Provision pour pension et avantages assimilés	2 051	2 035	<i>note n° 3.8</i>
Autres provisions	1 064	4 184	<i>note n° 3.8</i>
Impôts différés passif	1 260	1 121	
Autres passifs non courants	17 984	14 584	<i>note n° 3.9</i>
TOTAL PASSIFS NON COURANTS	50 381	54 142	
PASSIFS COURANTS			
Fournisseurs	28 539	23 770	
Emprunts & dettes financières (Part à - 1 an)	30 385	32 875	<i>note n° 3.7</i>
Autres passifs courants	12 003	12 283	<i>note n° 3.10</i>
TOTAL PASSIFS COURANTS	70 927	68 928	
TOTAL DES CAPITAUX PROPRES ET DES PASSIFS	164 834	170 100	

(1) Données retraitées de l'impact des corrections d'erreur (cf 1.4)

COMPTE DE RESULTAT CONSOLIDE DU GROUPE GRANDS MOULINS DE STRASBOURG

COMPTE DE RESULTAT	30.06.2015	30.06.2014 Forma) (1)	(Pro	Réf. Note
Chiffre d'affaires	105 829	111 287		
Autres produits de l'activité	0	0		
Total produits	105 829	111 287	100,0%	100,0%
Achats consommés	(70 197)	(75 711)	-66,3%	-68,0%
Variation de stocks produits finis & en cours de production	439	1 318	0,4%	1,2%
Charges du personnel	(9 668)	(9 319)	-9,1%	-8,4%
Charges externes	(21 592)	(20 876)	-20,4%	-18,8%
Impôts et taxes	(3 408)	(3 270)	-3,2%	-2,9%
Dotations aux amortissements	(2 202)	(2 209)	-2,1%	-2,0% <i>note n° 3.11</i>
Dotations aux provisions	(1 778)	(6 380)	-1,7%	-5,7% <i>note n° 3.11</i>
Autres produits et charges opérationnels courants	1 323	1 262	1,3%	1,1%
Résultat opérationnel courant	(1 253)	(3 897)	-1,2%	-3,5%
Autres charges opérationnelles	(904)	(1 213)	0,0%	0,0% <i>note n° 3.12</i>
Autres produits opérationnels	408	7 158	0,4%	6,4% <i>note n° 3.12</i>
Résultat opérationnel	(1 750)	2 047	-1,7%	1,8%
Produits de trésorerie et d'équivalents de trésorerie	160	183	0,2%	
Coût de l'endettement financier brut	(1 235)	(1 527)	-1,2%	-1,4% <i>note n° 3.13</i>
Coût de l'endettement financier net	(1 075)	(1 345)	-1,0%	-1,2%
Autres produits et charges financiers	(755)	(198)	-0,7%	-0,2%
Charge d'impôts	1 686	(287)	1,6%	-0,3%
Résultat net des sociétés intégrées	(1 894)	218	-1,8%	0,2%
Quote part du résultat net des sociétés mises en équivalence	534	405	0,5%	0,4%
Résultat net avant résultat des activités arrêtées ou en cours de cession	(1 360)	623	-1,3%	0,6%
Résultat net d'impôt des activités arrêtées ou en cours de cession	0	0	0,0%	0,0%
Résultat net	(1 360)	623	-1,3%	0,6%
Part du groupe	(1 088)	715		
Intérêts minoritaires	(273)	(93)		
Résultat net part du groupe par action	(12,97 €)	8,53 €		
Résultat net dilué part du groupe par action	(12,97 €)	8,53 €		

ETAT DU RESULTAT NET GLOBAL	30.06.2015	30.06.2014 Forma) (1)	(Pro	Réf. Note
Résultat net part du groupe	(1 088)	715		
Réévaluation des actifs financiers disponibles à la vente (R)	(634)	0		
Réévaluation des immobilisations (R)	(1 682)	139		
Ecart actuariel sur les régimes à prestations définies (NR)	38	(151)		
Total des gains & pertes comptabilisées directement en capitaux propres - part du groupe	(2 278)	(11)		
Résultat net et gains & pertes comptabilisées directement en capitaux propres - part du groupe	(3 365)	704		
Résultat net et gains & pertes comptabilisées directement en capitaux propres - part des minoritaires	(573)	(47)		
Résultat net et gains & pertes comptabilisées directement en capitaux propres	(3 938)	657		

(1) Retraitements effectués après prise en compte des effets de la norme IFRIC 21 (cf note 1.3) et impact des corrections d'erreur (cf note 1.4)

(R) Eléments recyclables

(NR) Eléments non recyclables

Les agrégats de l'état du résultat net global sont présentés nets de l'effet d'impôt

TABLEAU DE VARIATION DES CAPITAUX PROPRES

	Capital	Réserves liées au capital	Titres auto-détenus	Réserves et résultats consolidés	Gains et pertes comptabilisés directement en capitaux	Part du Groupe	Part des Minoritaires	Total
Capitaux propres au 31/12/2013	3 000	6 251	-	17 755	16 595	43 601	2 937	46 538
● Application IFRS 10,11 Correction valorisation titres MEE	-	-	-	(50)	-	(50)	(37)	(87)
● Correction d'erreur (cf § 1.4)	-	-	-	(667)	-	(667)	(19)	(686)
● Résultat 2014	-	-	-	1 448	-	1 448	81	1 529
● Gains & pertes comptabilisés directement en capitaux propres	-	-	-	-	(116)	(116)	21	(95)
● Autres variations	-	-	-	(135)	-	(135)	(34)	(169)
Capitaux propres au 31/12/2014 (Pro Forma)	3 000	6 251	-	18 351	16 479	44 081	2 949	47 030
● Résultat 2015	-	-	-	(1 088)	-	(1 088)	(273)	(1 360)
● Gains & pertes comptabilisés directement en capitaux propres	-	-	-	-	(2 278)	(2 278)	(300)	(2 578)
● Autres variations	-	-	-	610	(3)	607	(173)	434
Capitaux propres au 30/06/2015	3 000	6 251	-	17 873	14 198	41 322	2 204	43 526

La prise en compte de la valeur actualisée de droits de mouture, fournie par FRANCEAGRIMER, aboutit à l'enregistrement d'une diminution de leur valeur à l'actif du bilan consolidé d'un montant total de 1 853 K€. Ce montant vient directement impacter les capitaux propres.

TABLEAU DE FLUX DE TRESORERIE CONSOLIDES

EN K€	30/06/2015	31/12/2014 (Pro Forma)
Résultat net des sociétés intégrées	- 1 894	382
Elimination des charges et produits sans incidence sur la trésorerie ou non liés à l'activité :	-	-
- Amortissements et provisions	2 625	1 410
- Variation des impôts différés	- 1 688	206
- Plus-values de cession, nettes d'impôt	- 64	137
Marge brute d'autofinancement des sociétés intégrées	- 1 022	1 860
Dividendes reçus des sociétés mises en équivalence	-	1 222
Variation du besoin en fonds de roulement lié à l'activité	2 396	- 987
Flux net de trésorerie généré par l'activité	1 374	2 096
Flux de trésorerie liés aux opérations d'investissement :		
Acquisition d'immobilisations	- 622	- 1 632
Cession d'immobilisations, nettes d'impôt	62	589
Evolution des prêts et autres immobilisations financières	208	71
Flux net de trésorerie lié aux opérations d'investissement	- 352	- 972
Flux de trésorerie lié aux opérations de financement :		
Dividendes versés aux minoritaires des sociétés intégrées	-	-
Apports en compte courant / Remboursement actionnaires	2 000	-
Emissions d'emprunts (hors crédit bail & location financière)	-	2 790
Remboursement d'emprunts (hors crédit bail & location financière)	- 3 925	- 5 655
Remboursement d'emprunts (crédit bail & location financière)	- 252	- 658
Flux net de trésorerie lié aux opérations de financement	- 2 177	- 3 523
Variations de trésorerie	- 1 155	- 2 399
Trésorerie d'ouverture	3 271	5 669
Trésorerie de clôture	2 117	3 271

GRANDS MOULINS DE STRASBOURG S.A.

SIEGE SOCIAL : 1, Place Henry Levy – B.P. 10080 - 67016 STRASBOURG CEDEX

ANNEXE DES COMPTES SEMESTRIELS CONSOLIDES CONDENSES ARRETES AU 30 JUIN 2015

(Document présenté en milliers, sauf nombre d'actions et données d'actions)



**ANNEXE DES COMPTES SEMESTRIELS
CONSOLIDES CONDENSES**

Arrêtés au 30 Juin 2015

SOMMAIRE :

- 1. Principes d'établissement des comptes semestriels consolidés condensés**
- 2. Recours à des estimations**
- 3. Notes explicatives**
- 4. Périmètre de consolidation**
- 5. Evénements postérieurs**
- 6. Transactions réalisées avec les parties liées**
- 7. Information sectorielle**
- 8. Synthèse des corrections d'erreurs et changements de méthode**

1.1. Base de préparation

En application du règlement européen n°1606/2002 du 19 juillet 2002 sur l'application des normes comptables internationales modifié par le règlement CE n°297/2008 du 11 mars 2008 ainsi que des règlements européens suivants sur les normes IAS/IFRS, les états financiers consolidés du Groupe GRANDS MOULINS DE STRASBOURG (GMS) sont établis au 30 juin 2015 conformément aux normes comptables internationales. Les normes comptables internationales comprennent les IFRS (« International Financial Reporting Standards »), les IAS (« International Accounting Standards ») et leurs interprétations d'application obligatoire à la date d'arrêté. Le référentiel appliqué est disponible sur le site suivant : http://ec.europa.eu/internal_market/accounting/ias_fr.htm#adopted-commission

Les états financiers semestriels consolidés condensés au 30 juin 2015 (pour les six mois) sont établis conformément à la norme International Accounting Standard (IAS) 34 « Information financière intermédiaire ». S'agissant de comptes résumés, ils n'incluent pas toute l'information requise par le référentiel IFRS et doivent être lus conjointement avec les états financiers du Groupe pour l'exercice clos le 31 décembre 2014. Les principes comptables appliqués par le Groupe pour établir les comptes consolidés semestriels condensés au 30 juin 2015, sont identiques à ceux appliqués par le Groupe au 31 décembre 2014, à l'exception des normes applicables obligatoirement pour la première fois au 1er janvier 2015. Ces principes comptables sont décrits dans le paragraphe "Principes Comptables" des comptes consolidés au 31 décembre 2014.

Les comptes semestriels consolidés condensés avant examen limité des commissaires aux comptes ont été arrêtés par le Conseil d'administration des GMS en date du 6 avril 2016 et publiés en date du même jour. Ces comptes ont fait l'objet d'un nouvel arrêté par le Conseil d'Administration en date du 5 septembre 2016 suite à la prise en compte des observations découlant de leur examen par les auditeurs ainsi que de certaines observations découlant de l'audit des comptes consolidés annuels.

1.2. Principes comptables

Les nouvelles normes, amendements et interprétations applicables de façon obligatoire pour les états financiers semestriels 2015 sont les suivants :

- IFRIC 21 « Droits et taxes »;
- Améliorations annuelles Cycle 2011-2013 - IAS 40 « Interrelation IFRS 3-IAS 40 »
- Améliorations annuelles Cycle 2011-2013 - IFRS 3 « Regroupement d'entreprises »
- Améliorations annuelles Cycle 2011-2013 - IFRS 13 « Juste valeur »

Seule l'interprétation d'IFRIC 21 impacte les comptes consolidés au 30 juin 2015 (cf. note 1.3)

Certaines normes et interprétations adoptées par l'IASB ou l'IFRIC (International Financial Reporting Interpretations Committee) ainsi que par l'Union Européenne, dont l'application obligatoire est postérieure au 30 juin 2015, n'ont pas donné lieu à une application anticipée par le Groupe. Cela concerne essentiellement les normes suivantes :

- Améliorations annuelles Cycle 2010-2012
- Améliorations annuelles Cycle 2012-2014
- Amendements à IAS 19 « Avantages au personnel : contribution des salariés »
- Amendements à IFRS 11 « Acquisition d'intérêts dans une entreprise commune (mai 2014) »
- Amendements à IAS 16/IAS 41 « Agriculture : Actifs biologiques producteurs »
- Amendements à IAS 16/IAS 38 « Clarifications sur les modes d'amortissement acceptables »
- Amendements à IAS 1 « Premier volet de la *disclosure initiative* : matérialité, désagrégation des lignes du compte de résultat et du bilan, sous-totaux, ordre de présentation des notes annexes »
- Amendements à IFRS 10 et IAS 28 « Ventes ou contributions d'actifs réalisées entre le groupe et les entités mises en équivalence.

1.3. Changements de méthode (cf Note 8 – Synthèse des corrections d'erreurs et changements de méthode)

La première application d'IFRIC 21 a entraîné le rattachement au 1^{er} semestre 2015 de taxes dont le fait générateur est né au cours du semestre, mais qui étaient jusqu'à présent constatées au rythme de leur exigibilité. L'analyse menée par le management a conclu à l'existence d'un impact significatif de l'application de cette norme sur la taxe foncière justifiant le retraitement dans les comptes 2015 et la présentation de comptes 2014 proforma.

L'impact au titre du 1^{er} semestre 2014 constitue une charge additionnelle nette de 310 K€ dont 181 K€ minorent le résultat net des sociétés intégrées et 130 K€ viennent diminuer la quote-part du résultat net des sociétés mises en équivalence.

L'impact de l'application de cette norme sur les comptes arrêtés au 30 juin 2014 représente des montants équivalents à ceux de l'arrêté de juin 2015.

A contrario et à titre d'information, le retraitement de la contribution sociale de solidarité des sociétés n'a pas été réalisé car ne représentant qu'un impact de (98 K€) sur le résultat net des sociétés intégrées et (40 K€) sur la quote-part des résultats des sociétés mises en équivalence (respectivement (106 K€) et (59 K€) au titre du premier semestre 2014.

1.4. Corrections d'erreurs (cf Note 8 - Synthèse des corrections d'erreurs et changements de méthode)

- Stocks de pièces détachées

La revue des stocks détenus par la filiale GMS MEUNERIE a permis d'identifier un stock de pièces détachées dont la plupart n'étaient pas valorisées dans les comptes de la filiale. Un travail de recensement et d'analyse des valeurs mené en collaboration avec les fournisseurs du groupe a permis d'estimer la valeur de ce stock.

La société a procédé à l'enregistrement de ces stocks dans ses comptes au 30 juin 2015 pour un montant de 477 K€. Cette correction porte sur des références présentes avant l'ouverture de l'exercice. Nette d'impôt sur les sociétés, la correction représente une majoration des capitaux propres de 318 K€ au 1^{er} janvier 2014. Elle donne lieu à la présentation de comptes comparatifs pro forma.

- Révision durées amortissements immobilisation

Les durées d'amortissement des immobilisations détenues par les principales structures du groupe sont retraitées de manière à traduire dans les comptes consolidés les durées d'utilisation réelles de celles-ci.

La révision des ajustements antérieurs a mené à l'augmentation du cumul des amortissements à fin décembre 2014 pour un montant de 609 K€. Nette d'impôt sur les sociétés, la correction représente une minoration des capitaux propres de 406 K€ au 31 décembre 2014.

- Impôts différés sur écarts d'évaluation

Une correction a été apportée dans les comptes arrêtés au 30 juin 2015 à la valeur des impôts différés sur écarts d'évaluation. Cette correction, d'un montant de 288 K€, consiste en une réduction des impôts différés passifs avec pour contrepartie une augmentation des fonds propres consolidés. Les comptes comparatifs ont été rectifiés.

- Impôts différés sur écarts actuariels

Le montant des impôts différés passifs constatés au 31 décembre 2014 a été corrigé du montant de l'impôt différé relatifs aux écarts actuariels. Cette correction, d'un montant de 209 K€, consiste en une augmentation des impôts différés passifs avec pour contrepartie une diminution des fonds propres consolidés.

- Impôts différés sur élimination de subvention d'investissement :

Le retraitement d'une subvention d'investissement perçue par la filiale RHEINTAL MÜHLE en 1998, s'est traduit lors de la consolidation par sa neutralisation.

Celle-ci n'ayant pas été fiscalisée, il a été procédé à l'enregistrement d'un impôt différé passif d'un montant de 554 K€ dans les comptes comparatifs au 31 décembre 2014.

- La compensation d'impôt différé :

L'analyse de la situation de l'impôt différé au niveau des pôles d'intégration fiscale GMS et SMDP à fin décembre 2014 a donné lieu à la compensation d'impôt différé actifs et passifs pour un montant total de 1,53 M€.

- Dépréciation des prêts boulangers

Il a été décidé de reclasser au poste « Autres débiteurs », la part courante des dépréciations afférentes aux prêts accordés à la clientèle boulangère, ce qui n'était pas fait jusqu'à présent.

Cette modification d'un montant de 2,946 M€ donne lieu à la présentation de comptes comparatifs pro-forma.

- Correction compensation compte-courant EUREXPAN-SOFRACAL

Un compte-courant détenu par la société EUREXPAN sur la société SOFRACAL représentant 576 K€ au 31 décembre 2014 faisait l'objet d'une élimination dans les comptes consolidés. Ce traitement ne permettant pas de faire apparaître le niveau réel des créances détenues par le groupe à la clôture, il a été décidé de ne plus y procéder à compter de 2015.

Les comptes comparatifs sont présentés pro-forma.

- Retraitement des accords commerciaux

Le groupe GRANDS MOULINS DE STRASBOURG conclut des accords commerciaux avec la plupart des centrales de grandes surfaces avec lesquelles il travaille.

Ces accords se traduisant par le versement de ristournes n'ayant pas pour contrepartie la réalisation de prestations de services, il a été décidé de procéder à leur reclassement en les déduisant du chiffre d'affaires consolidé. Ces accords représentent 426 K€ au titre de 2015 et 391 K€ au titre du 1^{er} semestre 2014. Les comptes comparatifs sont présentés pro-forma.

1.5. Règles et modalités de consolidation

Les principales méthodes comptables appliquées lors de la préparation des états financiers consolidés sont identiques au 31 décembre 2014,

La norme IFRS 10 définit le contrôle ainsi : « un investisseur contrôle une entité lorsqu'il est exposé ou qu'il a le droit à des rendements variables en raison de ses liens avec l'entité et qu'il a la capacité d'influer sur ces rendements du fait du pouvoir qu'il détient sur celle-ci ». Le Groupe détient le pouvoir sur une entité lorsqu'elle a les droits effectifs qui lui confèrent la capacité actuelle de diriger les activités pertinentes, à savoir les activités qui ont une incidence importante sur les rendements de l'entité.

L'appréciation du contrôle selon IFRS 10 a conduit le Groupe à développer un cadre d'analyse de la gouvernance des entités avec qui le Groupe est en lien, en particulier lorsqu'il existe des situations de partenariat régies par un environnement contractuel large tel les statuts, les pactes d'actionnaires, etc. Il est également tenu compte des faits et circonstances.

Entités contrôlées exclusivement

Les filiales contrôlées exclusivement sont consolidées par intégration globale. Tous les soldes et transactions intra-groupe ainsi que les produits et les charges provenant de transactions internes et de dividendes sont éliminés. Toute modification de la part d'intérêt du Groupe dans une filiale qui n'entraîne pas une perte de contrôle est comptabilisée comme une transaction portant sur les capitaux propres. Si le Groupe perd le contrôle d'une filiale, les actifs, passifs et capitaux propres de cette ancienne filiale sont décomptabilisés. Tout gain ou perte résultant de la perte de contrôle est comptabilisé en résultat. Toute participation conservée dans l'ancienne filiale est comptabilisée à sa juste valeur à la date de perte de contrôle selon le mode de comptabilisation requis suivant IFRS 11 ou IAS 28 ou IAS 39.

Entités contrôlées conjointement

Suivant IFRS 11, les sociétés sont contrôlées conjointement lorsque les décisions importantes au titre des activités pertinentes requièrent le consentement unanime des associés ou partenaires. Le contrôle conjoint peut être exercé au travers d'une activité conjointe (commune) ou en co-entreprise (joint-venture). Suivant IFRS 11, l'activité conjointe se distingue de la joint-venture par l'existence ou non d'un droit direct détenu sur certains actifs ou des obligations directes sur certains passifs de l'entité quand la joint-venture confère un droit sur l'actif net de l'entité. S'il s'agit d'une activité conjointe, le Groupe enregistre dans ses comptes les actifs, les passifs, les produits et les charges relatifs à ses intérêts dans l'entreprise commune. S'il s'agit d'une joint-venture, la participation du Groupe dans l'actif net de l'entité est enregistrée selon la méthode de la mise en équivalence décrite dans la norme IAS 28.

Entités sous influence notable

Conformément à IAS 28, la méthode de la mise en équivalence s'applique également à toutes les entreprises associées dans lesquelles la Société exerce une influence notable sans en avoir le contrôle, laquelle est présumée quand le pourcentage de droits de vote détenus est supérieur ou égal à 20 %. Chaque participation, quel que soit le pourcentage de détention détenu, fait l'objet d'une analyse tenant compte des faits et circonstances pour déterminer si le Groupe exerce une influence notable.

Selon la méthode de la mise en équivalence, la participation du Groupe dans l'entreprise associée est initialement comptabilisée au coût augmenté ou diminué des changements postérieurs à l'acquisition, dans la quote-part d'actif net de l'entreprise associée.

L'écart d'acquisition lié à une entreprise associée est inclus, s'il n'est pas déprécié, dans la valeur comptable de la participation. La quote-part de résultat de la période est présentée dans la ligne « Quote-part de résultat des sociétés mises en équivalence ». Au bilan, ces participations sont présentées sur la ligne « Titres mis en équivalence ». Les états financiers des entreprises associées sont préparés sur la même période de référence que ceux de la société mère et des corrections sont apportées, le cas échéant, pour homogénéiser les méthodes comptables avec celles du Groupe.

La liste des entités consolidées ainsi que les méthodes employées est présentée au § 4.1. Certaines sociétés ne sont pas consolidées pour les raisons développées au § 4.2.

Note 2 – RECOURS A DES ESTIMATIONS

La préparation des états financiers intermédiaires en accord avec IAS 34 nécessite la prise en compte d'estimations et d'hypothèses par l'équipe de direction. L'utilisation de ces estimations et hypothèses est susceptible d'avoir un impact sur les montants comptabilisés des actifs, passifs, produits et charges ainsi que des informations figurant dans l'annexe. Les estimations et hypothèses élaborées sur la base des informations disponibles à la date d'arrêté des comptes portent en particulier sur les provisions pour risques, la détermination de la juste valeur de certains actifs tels que les droits de mouture et les titres disponibles à la vente et la détermination de la valeur recouvrable des actifs financiers et des créances clients. La réalité peut toutefois s'avérer différente de ces estimations si bien que les estimations retenues au 30 juin 2015 pourraient être sensiblement modifiées au 31 décembre 2015.

Note 3 – NOTES EXPLICATIVES

3.1. Droits de mouture

Les droits de mouture appartenant aux moulins du groupe sont valorisés sur la base de la valeur établie par FRANCEAGRIMER.

La valeur transmise par l'organisme et servant de référence dans le cadre de l'arrêté des comptes arrêtés au 30 juin s'élève à 4,74 €/quintal, contre 5,23 €/quintal au 31 décembre 2014.

A titre d'information, une évolution de +/-0,1 €/quintal de la valeur des droits de mouture représente un impact de +/- 400 K€ du poste Droits de mouture et +/- 60 K€ sur la valeur des titres mis en équivalence.

3.2. Immobilisations corporelles

Le poste immobilisations corporelles comprend l'immeuble situé Avenue d'Iéna à Paris dont la cession a été signée le 30 juin 2016. (Cf. à ce sujet le point 5.1.).

L'analyse de l'opération amène à considérer que les conditions posées par IFRS 5 relatives au reclassement des biens corporels en 'actif disponible à la vente' ne sont pas remplies. Ce bien est maintenu à son coût historique en immobilisation corporelle, soit 78 K€.

3.3. Titres mis en équivalence

Ce poste concerne les sociétés suivantes :

- TRANSPORTS MEUNERIE SERVICES
- FARINE TRANS OUEST
- LES MEULES DES FLANDRES
- SOCIETE DES MALTERIES D'ALSACE
- Pôle LES MOULINS PYRENEENS, incluant notamment les structures TOULOUSAINE DES FARINES et MINOTERIE MERCIER CAPLA

Les informations requises par IFRS 12 relatives à ces structures au 30 juin 2015 sont les suivantes:

Partenariats & entreprises associés	TMS	FTO	Les Meules Des Flandres	Société Malteries d'Alsace	Pôle Les Moulins Pyrénéens
% de contrôle et de droits de vote dans la société	50%	50%	33,33%	50%	50%
Mode de contrôle	Partenariat sous forme de coentreprise ou joint-venture	Partenariat sous forme de coentreprise ou joint-venture	Partenariat sous forme de coentreprise ou joint-venture	Partenariat sous forme de coentreprise ou joint-venture	Partenariat sous forme de coentreprise ou joint-venture
Mode de comptabilisation	Mise en équivalence	Mise en équivalence	Mise en équivalence	Mise en équivalence	Mise en équivalence
Activité	Logistique	Logistique	Production de farines biologiques	Malterie	Holding de structures meunières
Etablissement principal	BRETIGNY S/ORGE	CHAMPAGNE	VITRY EN ARTOIS	STRASBOURG	TOULOUSE
Dividendes reçus	-	-	-	-	-
Valeurs des titres détenus	30 000 €	50 000 €	150 000 €	4 396 489 €	6 020 558 €
Valeurs des titres par MEE	267 673 €	133 637 €	- €	8 540 885 €	- €
Informations financières au 30/06/2015 (K€)					
Actifs courants	1 836	1 523	223	13 156	18 410
Actifs non courants	information NS (1)	information NS (1)	130	8 565	23 304
Passifs courants	- 1 076	- 1 237	- 415	- 4 797	- 17 810
Passifs non courants	information NS (1)	information NS (1)	- 208	- 129	- 28 049
Produits	2 648	2 606	337	16 683	17 905
Dotations aux amortissements	information NS (2)	information NS (2)	information NS (2)	318	420
Résultat net des activités poursuivies	64	28	-	1 056	34
Résultat net des activités abandonnées	-	-	-	-	-
Autres éléments du résultat global	-	-	-	-	-
Résultat global total	64	28	-	1 056	34
Trésorerie ou équivalent	87	information NS (2)	information NS (2)	1 461	1 834
Produits d'intérêts	-	information NS (2)	information NS (2)	-	4
Charges d'intérêts	information NS (2)	information NS (2)	information NS (2)	information NS (2)	223
Charge ou produit d'impôt sur le résultat	information NS (2)	information NS (2)	information NS (2)	- 1 061	-
Informations financières au 30/06/2014 (K€)					
Actifs courants	1 769	1 432	218	13 900	21 187
Actifs non courants	information NS (1)	information NS (1)	103	8 799	25 607
Passifs courants	- 1 106	- 1 190	- 277	- 4 615	- 14 489
Passifs non courants	information NS (1)	information NS (1)	- 200	- 118	- 35 777
Produits	2 635	2 251	394	16 792	19 487
Dotations aux amortissements	information NS (2)	information NS (2)	information NS (2)	292	430
Résultat net des activités poursuivies	47	50	30	1 478	566
Résultat net des activités abandonnées	-	-	-	-	-
Autres éléments du résultat global	-	-	-	-	-
Résultat global total	47	50	30	1 478	566
Trésorerie ou équivalent	202	108	information NS (2)	1 441	1 516
Produits d'intérêts	information NS (2)	information NS (2)	information NS (2)	-	48
Charges d'intérêts	information NS (2)	information NS (2)	information NS (2)	10	252
Charge ou produit d'impôt sur le résultat	information NS (2)	information NS (2)	information NS (2)	- 736	37

NS (1) montant < 100 K€

NS (2) montant < 50 K€

3.4. Autres actifs financiers

En K€	30.06.15	31.12.14	Variation
Prêts aux boulangers (Part à + 1an)	3 855	3 547	308
Comptes courants (2)	8 511	8 666	(155)
Titres disponibles à la vente	12 558	13 218	(660)
Créances garanties par SOFRACAL	17 534	17 534	0
Amende Autorité concurrence (1)	0	3 100	(3 100)
Autres immobilisations financières	820	829	(9)
Autres actifs financiers - Valeur brute	43 278	46 894	(3 616)
Dépréciation prêts aux boulangers	(86)	(149)	63
Dépréciation des comptes courants (2)	(1 144)	(1 144)	0
Dépréciation titres disponibles à la vente	(856)	(856)	0
Dépréciation autres immos fin.	(113)	(113)	0
Autres actifs financiers - Dépréciation	(2 199)	(2 262)	63
Actualisation créances garanties par SOFRACAL	(1 015)	(1 164)	149
Effet actualisation créances	(1 015)	(1 164)	149
Autres actifs financiers - Valeur nette	40 064	43 468	(3 553)

(1) Cf. note 3.8

- (2) Les comptes courants nets de 7.367 K€ sont relatifs à hauteur de 3.321 K€ à des créances détenues sur LES MOULINS PYRENEENS et 3.507 K€ sur LA TOULOUSAIN DES FARINES.

Il est rappelé que la société LA TOULOUSAIN DES FARINES bénéficie de la garantie SOFRACAL qui porte des créances clients d'un montant total de 13,2 M€ au 30 juin 2015 (12,4 M€ au 31 décembre 2015).

L'existence de cette garantie, permet de considérer favorablement le recouvrement des apports en comptes courants du groupe GMS. L'incertitude autour des modalités précises de la cession du groupe GMS par la société SOFRACAL, et notamment son calendrier, induit une incertitude équivalente sur les modalités du jeu de la garantie de la société tête de groupe et ainsi sur les modalités du recouvrement des apports du groupe GMS. Toutefois, le groupe estime compte tenu de la valeur des actifs de SOFRACAL et des intérêts manifestés pour l'acquisition du contrôle du groupe GMS, que la solvabilité de SOFRACAL à hauteur de son engagement de garantie est assurée, et que l'appréciation de cette solvabilité n'est pas de nature à remettre en cause l'absence de dépréciation complémentaire du compte courant LA TOULOUSAIN DES FARINES au 30 juin 2015.

Cf également les développements sur la garantie en note 3.5

Titres disponibles à la vente

Au 30 juin 2015, les titres disponibles à la vente concernent principalement les titres NEUHAUSER FINANCIERE et NEUHAUSER SA dont la juste valeur a été estimée à 11 692 K€. Cette valeur, estimée selon une approche multicritères, a été actualisée par rapport au 31 décembre 2014 sur la base des éléments comptables à la disposition du management. Cette actualisation aboutit à une diminution de la valeur des titres pour un montant de (660 K€). L'impact net sur les capitaux propres représente (634 K€).

3.5. Créances clients

en K€	Clients		30.06.15	31.12.14
	Courants	Non courants *		
Créances clients	48 729		48 729	48 966
Créances couvertes par des garanties		17 534	17 534	17 534
Total valeurs brutes	48 729	17 534	66 263	66 500
Dépréciations	(11 003)		(11 003)	(9 477)
Effet d'actualisation des créances export		(1 015)	(1 015)	(1 164)
Total valeurs nettes	37 726	16 519	54 245	55 859

* Classées en "autres actifs financiers"

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. A l'exception des créances couvertes par la garantie SOFRACAL, les créances libellées en devises non couvertes sont converties au taux de clôture. D'une manière générale, les contrats réalisés sur les marchés export sont libellés en euros, reportant au client importateur le risque devise sur les paiements effectués en dollars. A défaut, des ventes à terme sont conclues parallèlement à la signature des contrats de ventes de farines.

Les provisions pour dépréciation des créances sont évaluées individuellement en fonction du risque de non recouvrement encouru. En matière de recouvrement de créances sur les pays tiers cette appréciation tient compte de la garantie apportée par SOFRACAL.

Cas des créances couvertes par la garantie SOFRACAL

Des créances vis-à-vis de clients africains représentant au bilan consolidé un encours de 17 534 K€ au 30 juin 2015 et dont le recouvrement est incertain bénéficient d'une garantie de la part de SOFRACAL, actionnaire majoritaire des GMS. Cette garantie a été renouvelée par décisions du Conseil de surveillance de SOFRACAL en dates des 3 mars 2014, 28 avril 2015 et 15 mars 2016 pour une durée indéfinie. La garantie repose sur la cession des actions GMS détenues par SOFRACAL, laquelle pourra intervenir en cas de renonciation par la société METRO TRADING COMPANY (« MTC ») de son droit de préférence conféré par un protocole du 17 septembre 2007 (le « Protocole ») ou à défaut, à l'expiration de ce Protocole, le 3 septembre 2018.

Par décision du 23 janvier 2015, statuant sur la demande de MTC et de M. Bakri, le Tribunal de commerce de Paris a jugé que la résiliation du Protocole par M. Leary en 2012 était inopérante et a prononcé la caducité des promesses de ventes consenties aux sociétés ADVENS et G6M respectivement en 2012 et 2013. Ce jugement a été confirmé le 6 avril 2016 par la Cour d'appel de Paris. Le protocole du 14 septembre 2007 est par conséquent maintenu en vigueur. Monsieur LEARY ne s'est pas pourvu en cassation.

Toutefois, la recherche par Messieurs Leary et Bakri d'une issue amiable aux litiges qui les opposent se poursuit et permet d'envisager une évolution rapide du projet de cession du groupe GMS par SOFRACAL et, partant, sur la mise en jeu de la garantie accordée par cette dernière.

En dépit de l'incertitude quant à la date à laquelle SOFRACAL sera en mesure de céder les titres GMS qu'elle détient, résultant de l'existence du litige avec M. Bakri, le groupe a arrêté ses comptes sur la base de la solvabilité de SOFRACAL à hauteur de son engagement de garantie, compte tenu de la valeur des actifs de SOFRACAL, des lettres d'intention des

sociétés ADVENS et G6M émises les 20 et 31 août 2015 réaffirmant leur intérêt pour le rachat du groupe GMS, se positionnant chacune sur des valeurs minimales du groupe GMS permettant la mise en jeu de la garantie SOFRACAL, ainsi que des études préliminaires de valorisation menées par les banques d'affaires rencontrées par Messieurs Leary et Bakri dans le cadre du processus de cession du groupe.

Il est rappelé que, compte tenu de l'incertitude existante autour de la date à laquelle le groupe sera cédé impliquant le jeu de la garantie SOFRACAL, c'est le terme du protocole conclu avec Monsieur BAKRI, soit 2018, qui a été considéré comme la perspective de recouvrement la plus prudente desdites créances. Sur la base de cette échéance, l'actualisation au taux de 2% des créances couvertes par la garantie SOFRACAL avait entraîné la constatation dans les comptes 2014 d'une perte de valeur qui s'élève à (1 015 K€) au 30 juin 2015 (contre (1 164 K€) au 31 décembre 2014). Ces créances figurent dans les comptes parmi les actifs non courants. Après actualisation, les créances s'élèvent à 16 519 K€ (contre 16 370 K€ au 31 décembre 2014). Il convient par ailleurs de noter que ces créances, bien que libellées en dollars, ne sont pas converties au taux de clôture dans la mesure où le risque de change est supporté par la société SOFRACAL. A titre d'information, au 30 juin 2015, la contrevaletur en euros de ces créances clients fait ressortir un écart de change de +530 K€ non comptabilisé du fait de la couverture par la garantie SOFRACAL ; celle-ci portant sur un encours exprimé en euros.

Affacturation des créances clients

Le montant de la dette liée aux contrats d'affacturation sur les principales structures meunières du groupe représente un montant total d'environ 19 167 K€ au 30 juin 2015 contre 20 989 K€ au 31 décembre 2014. Pour l'ensemble des structures, il s'agit d'un affacturation avec subrogation, le groupe conservant le risque de recouvrement.

3.6. Autres débiteurs

En K€	30.06.15	31.12.14	Variation
Prêts aux boulangers (Part à - 1an)	4 689	5 146	(457)
Créances fiscales et sociales	7 634	5 508	2 126
Charges constatées d'avance	1 354	541	813
Avances & acomptes sur commandes	93	0	93
Autres débiteurs - Valeur brute	13 770	11 195	2 576
Dépréciation prêts aux boulangers	(3 386)	(2 946)	(440)
Dépréciation - autres débiteurs	(130)	(809)	679
Autres débiteurs - Valeur nette	10 254	7 439	2 815

3.7. Emprunts et dettes financières

En K€	30.06.15	31.12.14	Variation
Crédit syndiqué (GMST et SMDP)	23 561	25 454	(1 893)
Dettes sur affacturation	19 167	20 989	(1 822)
Emprunts bancaires avec covenants	1 162	1 449	(287)
Autres emprunts bancaires	11 284	13 129	(1 845)
Location financement	790	1 078	(288)
Concours bancaires	2 442	2 994	(552)
Emprunts et dettes financières	58 406	65 093	(6 687)
<i>dont plus d'un an</i>	<i>28 021</i>	<i>32 218</i>	<i>(4 197)</i>
<i>dont moins d'un an</i>	<i>30 385</i>	<i>32 875</i>	<i>(2 490)</i>

Crédit syndiqué (GMST et SMDP)

Un crédit syndiqué a été signé en octobre 2013 pour une valeur de 31 740 K€ pour GMST et 2 450 K€ pour SMDP. Le taux d'intérêts est Euribor 1 mois + 2,30 de marge et applicable dès la signature.

Le prêt syndiqué GMST est remboursable sur 60 mensualités. Depuis janvier 2014, le montant des mensualités représente 283 K€.

Le prêt syndiqué SMDP bénéficiait d'une franchise de remboursement jusqu'au 31 décembre 2014. En l'absence de cession avant fin 2014, le remboursement du prêt a débuté en janvier 2015, organisé sur 45 mois (44 mensualités de 54 K€ chacune et une mensualité de 52 K€).

Emprunts bancaires avec covenants

L'accord conclu en octobre 2013 par les partenaires bancaires et le groupe GMS organisait le refinancement court terme (CT) et moyen terme (MT) du Groupe (principalement émission d'un crédit syndiqué, gel provisoire de remboursement des dettes MT).

Dans le cadre de cet accord, au-delà du blocage de remboursement sur un an des dettes MT, les partenaires bancaires signataires du protocole (dont Palatine, Crédit Agricole et Société Générale) se sont accordés à ne pas appliquer les clauses de covenant. De ce fait, les dettes liées restent classées au bilan selon leur échéance contractuelle.

3.8. Provisions pour risques et charges

En K€	31.12.14	Dotation	Reprise utilisée	Reprise non utilisée	Autres variations	30.06.15
Litige ADLC - Farine en sachets	3 400	0	0	0	(3 150)	250
Litige ADLC - Boulangeries artisanales	518	0	0	0	0	518
Autres provisions non courantes	266	30	0	0	0	296
Provisions pour indemnités de fin de carrière	2 035	67	0	(51)	0	2 051
Provisions pour risques	6 219	97	0	(51)	(3 150)	3 115

Une provision est comptabilisée dès lors qu'il existe une obligation probable du Groupe, résultat d'événements passés, dont l'extinction devrait se traduire par une sortie de ressources sans contrepartie au moins équivalente et dont le montant peut être raisonnablement évalué. La provision est maintenue tant que l'échéance et le montant de la sortie de ressources ne sont pas fixés avec précision. Au cas où la perte ou le passif n'est ni probable ni mesurable de façon fiable, mais demeure possible, le Groupe fait état d'un passif éventuel dans les engagements.

Litige Autorité de la concurrence (ADLC) – Farine en sachets

La Cour d'Appel a rendu une décision le 20 novembre 2014 faisant partiellement droit aux arguments des meuniers en annulant les griefs 2 et 3, considérant que FRANCE FARINE et BACH MUHLE ne constituaient pas des ententes. Toutefois, le grief 1 relatif à l'entente franco- allemande a été confirmé par la Cour, de même que les amendes y afférentes (soit 9 890 K€ pour le groupe GMS). Les meuniers concernés, ainsi que l'Autorité de la Concurrence (ADLC), se sont pourvus en cassation ; la décision de la Cour étant attendue fin 2016/début 2017. L'analyse menée par la société en relation avec ses conseils conduit à estimer le montant du risque probable à la date d'arrêt des comptes à 3 400 K€. Cette estimation tient compte des arguments présentés par les conseils du Groupe dans le cadre du pourvoi en cassation.

Il est également rappelé que dans l'attente de la décision de la Cour, la société avait convenu avec l'Administration de ne procéder qu'à un règlement partiel de la somme mise en recouvrement dans l'attente de la décision définitive. Au 30 juin 2015, le montant total des sommes versées par la société s'élevait à 3 150 K€ (3 000 K€ au 31 décembre 2014). Ces sommes figuraient dans le poste « Autres actifs financiers » à l'actif du bilan consolidé 2014.

Afin de présenter le solde des sommes qu'elle estime devoir payer afin d'être libéré de toute obligation à l'issue du litige (soit 250 K€) et traduire ainsi dans ses comptes le flux futur de trésorerie, la société a procédé dans ses comptes au 30 juin 2015 à la compensation de cette créance avec le solde de la provision, qui constitue à ce jour le niveau de risque le plus probable dans ce dossier.

La cession du siège social du groupe, objet d'une hypothèque judiciaire au profit de l'administration, signée le 30 juin 2016 entraîne de facto le jeu de la garantie ; de sorte qu'à la date d'arrêt des comptes, une somme équivalente à celui de la sanction provisoire émise au titre du grief 1 (soit 9,89 M€) a été appréhendée par l'administration fiscale.

Dans le cadre de ce litige, tant le nantissement de 1,5 millions quintaux de droits de mouture accordé à l'administration que les sommes appréhendées au-delà de l'estimation du risque ont été conservés à ce jour par l'Administration.

Litige Autorité de la concurrence (ADLC) – Boulangeries artisanales

La décision a été rendue le 26 mars 2015 et condamne les GMS à une amende de 518 K€. La société a interjeté appel de ce jugement dont elle conteste le bien-fondé. Le montant de la condamnation représentant le risque le plus probable, une provision a été constatée dans les comptes à hauteur de la sanction.

La société a obtenu un accord pour étaler le paiement de cette sanction à compter de novembre 2015. Les premières mensualités représentent 12,3 K€.

La cession du siège social du groupe, objet d'une hypothèque judiciaire au profit de l'administration, signée le 30 juin 2016 entraîne de facto le jeu de la garantie ; de sorte qu'à la date d'arrêt des comptes, une somme équivalente à celui de la sanction émise (soit 518 K€) a été appréhendée par l'administration fiscale.

3.9. Autres Passifs non courants

En K€	30.06.15	31.12.14	Variation
Compte courant SOFRACAL	12 300	12 595	(295)
Compte courant B. LEARY	2 374	367	2 007
Autres dettes non courantes	3 310	1 622	1 688
Autres passifs non courants	17 984	14 584	3 400

Au cours du 1^{er} semestre 2015, Monsieur Bertrand LEARY a procédé à des apports en compte-courant pour un montant total de 2 000 K€.

3.10. Autres Passifs courants

En K€	30.06.15	31.12.14	Variation
Dettes de put sur intérêts minoritaires Brochet	4 199	4 179	20
Dettes fiscales et sociales	6 891	6 693	198
Autres comptes courants	343	90	253
Autres créditeurs	570	1 321	(751)
Autres Passifs courants	12 003	12 283	(280)

Au regard du put et du call croisé conclu avec M. Brochet (protocole de cession d'actions du 21 octobre 2010), une dette de put vis-à-vis de Monsieur Brochet a été comptabilisée dans les comptes consolidés. La promesse unilatérale d'acquisition était exerçable sur option de M. Brochet à hauteur du solde d'actions restantes entre le 1^{er} septembre 2014 au 31 mars 2015. Monsieur Brochet a exercé son option par courrier en date du 24 mars 2015. Les modalités et échéanciers relatifs à cette opération sont en cours de négociation.

3.11. Dotations aux amortissements et aux provisions

En K€	30.06.2015	30.06.2014
Dotations aux amortissements et aux provisions	3 980	8 589
Dont dotations aux amortissements :	2 202	2 209
Dont dotations aux provisions :	1 778	6 380
<i>* dont sur risques et charges</i>	93	236
<i>* dont sur écarts actuariels IFC</i>	(23)	(155)
<i>* dont sur évolution GAP MINOTERIE ESTAGER</i>	90	0
<i>* dont sur créances clients (1)</i>	1 617	6 298

(1) : les dotations constatées en 2014 incluaient l'effet de l'actualisation des créances export garanties par la holding SOFRACAL (1 114 K€) ainsi que la provision pour dépréciation du compte-courant détenu sur la filiale mise en équivalence TOULOUSAINNE DES FARINES à hauteur de 1,5 M€.

3.12. Produits et charges non courants

En K€	30.06.15	30.06.14	Variation
Produit cession immob.	67	429	(362)
Repr. prov. amende concurrence	0	6 490	(6 490)
Repr. prov. risques & charges	10	223	(213)
Divers	331	15	316
Produits non courants	408	7 158	(6 750)
VNC immob. cédée	(287)	(312)	25
Sanctions & pénalités	(115)	(65)	(50)
Dot. prov. amende concurrence	0	(518)	518
Dot. prov. risques & charges	0	0	0
Mise en jeu caution Groupe	(407)	0	(407)
Divers	(96)	(318)	222
Charges non courantes	(904)	(1 213)	309

Pour rappel, les charges non courantes comprenaient en 2014 la dotation d'une provision afférente au litige avec l'Autorité de la concurrence sur le marché de la boulangerie artisanale pour un montant de 518 K€ (cf. à ce sujet le point 3.8).

Par ailleurs, les produits non courants intégraient en 2014 la reprise d'une partie de la provision afférente au litige avec l'Autorité de la concurrence et relatif à l'existence d'une entente présumée sur le marché de la farine en sachets à hauteur d'un montant de 6 490 K€ (cf. à ce sujet le point 3.8).

3.13. Impôts différés

L'analyse de la situation fiscale des sociétés du groupe à la lumière des perspectives envisagées sur les années 2016 à 2018 a permis d'activer le déficit fiscal du groupe d'intégration fiscale GMS à hauteur de 5.330 K€. Ce retraitement entraîne le constat sur la période d'un produit d'impôt différé de 1,78 M€.

3.14. Engagements hors bilan

Il n'a pas été souscrit de nouvel engagement significatif au cours du 1^{er} semestre 2015.

Note 4 – PERIMETRE DE CONSOLIDATION

4.1. Liste des sociétés comprises dans le périmètre de consolidation

Les sociétés suivantes sont présentes dans le périmètre de consolidation au 30 juin 2015 :

Entreprise détenue	Siège	N° SIREN	Intérêt groupe	Intégration	Contrôle	Méthode (*)
GRANDS MOULINS DE STRASBOURG	Strasbourg (67)	552 095 598	100,0%	100,0%	100,0%	IG
EUREXPAN	Strasbourg (67)	582 053 377	98,9%	100,0%	98,9%	IG
FARINVEST	Strasbourg (67)	493 754 782	70,0%	100,0%	70,0%	IG
GMS MEUNERIE	Strasbourg (67)	428 176 572	100,0%	100,0%	100,0%	IG
GMS NEGOCE ALIMENTAIRE	Strasbourg (67)	420 945 701	95,1%	100,0%	95,1%	IG
GMS ALIMENTAIRE	Strasbourg (67)	420 946 931	100,0%	100,0%	100,0%	IG
GRANDS MOULINS AUBRY	Toul (54)	331 901 520	100,0%	100,0%	100,0%	IG
RHEINTAL MÜHLE GmbH	Stutensee (Allemagne)		100,0%	100,0%	100,0%	IG
MÜHLENWERKE Gbr	Stutensee (Allemagne)		100,0%	100,0%	100,0%	IG
REISS-MÜHLE GmbH	Lörrach (Allemagne)		100,0%	100,0%	100,0%	IG
SCI PORT DU RHIN	Strasbourg (67)	778 842 179	100,0%	100,0%	100,0%	IG
SOCIETE MALTERIES D'ALSACE	Strasbourg (67)	348 350 257	50,0%	50,0%	50,0%	MEE
LES MEULES DES FLANDRES	Vitry en Artois (62)	504 718 529	33,3%	33,3%	33,3%	MEE
S.M.D. PARTICIPATIONS	Chambly (60)	421 095 076	67,0%	100,0%	67,0%	IG
MOULINS REUNIS DE LA SARTHE	Champagné (72)	326 152 337	67,0%	100,0%	100,0%	IG
LA FOURNEE DU BOULANGER	Champagné (72)	517 911 343	67,0%	100,0%	100,0%	IG
FARINES TRANS OUEST	Champagné (72)	522 895 648	33,5%	50,0%	50,0%	MEE
MOULINS DELIGNE	Chambly (60)	695 680 249	67,0%	100,0%	100,0%	IG
TRANSPORTS MEUNERIE SERVICES	Bretigny sur Orge (91)	481 485 464	33,5%	50,0%	50,0%	MEE
DBP ILE DE FRANCE	Bretigny sur Orge (91)	521 192 302	53,6%	100,0%	80,0%	IG
SCI AVENIR	Chambly (60)	420 967 234	67,0%	100,0%	100,0%	IG
MOULINS BROCHET	Martigné Ferchaud (35)	343 087 565	67,0%	100,0%	100,0%	IG
SCI LA FORGE	Martigné Ferchaud (35)	352 529 614	67,0%	100,0%	100,0%	IG
MINOTERIE BELLES OUVRIERES	Clermont Créans (72)	419 412 705	67,0%	100,0%	100,0%	IG
SCI LES BELLES OUVRIERES	Clermont Créans (72)	333 613 370	67,0%	100,0%	100,0%	IG
MINOTERIE ESTAGER	Egletons (19)	308 428 606	67,0%	100,0%	100,0%	IG
LES MOULINS PYRENEENS	Saverdun (09)	493 077 937	33,5%	50,0%	50,0%	MEE

(*) I.G. : Intégration globale - MEE : Mise en équivalence

Le périmètre de consolidation reste inchangé par rapport au 31 décembre 2014.

Il est toutefois précisé que la société MINOTERIE MERCIER CAPLA, filiale de la société LES MOULINS PYRENEENS a cédé sa participation dans la société DBP. Cette sortie entraîne une diminution des capitaux propres de (146 K€) (dont (31 K€) pour la part Groupe et (166 K€) pour la part Hors Groupe).

4.2. Liste des sociétés non comprises dans le périmètre de consolidation

Les sociétés suivantes n'ont pas été intégrées dans le périmètre de consolidation au 30 Juin 2015 car elles ne représentent qu'un intérêt négligeable par rapport à l'objectif d'image fidèle de l'ensemble consolidé.

- S.A. SOFRACAL ayant son siège social 61 avenue d'Iéna à 75116 PARIS détenue à hauteur de 13,79 % par la S.A. EUREXPAN. Cette société est également exclue du périmètre de consolidation en raison de l'absence de contrôle exercé par le groupe, SOFRACAL étant détenue à plus de 80% par une autre entité.

- SOCIETE IMMOBILIERE DU SUD ayant son siège social 1, place Henry Levy 67000 STRASBOURG détenue à hauteur de 50% par la S.A. GRANDS MOULINS DE STRASBOURG.

Des sociétés en phase de liquidation, parmi lesquelles certaines sont localisées à l'étranger, sont exclues du périmètre de consolidation.

Note 5 – FAITS SIGNIFICATIFS ET EVENEMENTS POSTERIEURS

5.1. Sinistre survenu sur le site du moulin RHEINTAL MÜHLE

Le 8 avril 2015, un incendie s'est déclaré dans l'un des deux moulins allemands du groupe, Rheintal MUHLEN, endommageant partiellement la partie supérieure des silos à farines. En l'absence de solution de stockage alternative, la production a dû être interrompue durant 2 mois. Celle-ci a repris le 9 juin 2015.

Les coûts directs représentent :

- Coûts liés à la reconstruction 460 K€
- Nettoyage 110 K€
- Pertes sur stocks 75 K€

Ces coûts ont été pris en charge par l'assurance déduction faite d'une franchise de 72 K€.

Les dépenses liées à la perte d'exploitation (incluant pénalités sur ruptures de contrats, pertes de marge, surcoût de sous-traitance...) ont également été couvertes par l'assurance après déduction d'une franchise de 54 K€.

Hormis les franchises restantes à la charge de la société, cet évènement n'a pas d'impact sur les comptes consolidés 2015.

5.2. Cession de l'immeuble situé Avenue d'Iéna

L'immeuble détenu par la société GMS, situé Avenue d'Iéna à Paris, indépendamment des fonctions techniques, accueillait également le siège social du groupe GMS. La cession du site parisien a été engagée fin 2015 et une promesse de vente était signée le 9 mars 2016. L'acte de cession définitif a été signé le 30 juin 2016 et le produit de cette cession, net des frais d'agence, s'élève à 9,66 M€. Ce bien faisait l'objet d'une hypothèque accordée à l'administration dans le cadre de la sanction de l'Autorité de la concurrence (cf. à ce sujet la note 6.13). Le solde perçu par la société GMS dans le cadre de la cession représente 2,4 M€.

Il est rappelé que l'Assemblée Générale Mixte tenue le 8 février 2016 avait décidé le transfert du siège vers le site de production de Strasbourg.

5.3. Sinistre survenu sur le site de Strasbourg

Un incendie est survenu le 29 février 2016 touchant le site de GMS MEUNERIE. L'incendie a été cantonné à une partie très limitée de l'installation et ne concernant qu'une partie de la production. Des solutions alternatives ont été trouvées, intégrant notamment des moulins du groupe, afin de limiter au maximum les ruptures de livraisons.

Le montant total des dommages matériels a été estimé à 324 K€ avant imputation d'une franchise de 150 K€. Le montant estimé de la perte d'exploitation représente 862 K€ avant imputation d'une franchise de 210 K€.

A ce jour, la société GMS MEUNERIE a obtenu de sa compagnie d'assurance les versements de deux acomptes en mars et mai 2016 pour respectivement 400 et 300 K€. La réunion de clôture du dossier d'indemnisation aura lieu le 14 septembre.

Note 6 – TRANSACTIONS REALISEES AVEC LES PARTIES LIEES

En K€	Actionnaires	Filiales non consolidées	Entreprises associées	Total
Charges				
- Prestations de service	556	-	-	556
- Charges financières	64	-	-	64
Produits				
- Prestations de service	352	-	-	352
- Produits financiers	3	-	-	3
Créances				
- Clients	-	-	30 391	30 391
- Comptes courants	582	-	-	582
Dettes				
- Fournisseurs	106	-	-	106
- Comptes courants	14 974	100	-	15 074

Les transactions réalisées avec les autres parties liées ne sont pas significatives

Note 7 – INFORMATION SECTORIELLE

L'activité du premier semestre 2015 a été marquée par les difficultés rencontrées par la principale filiale GMS MEUNERIE sur le marché à l'export. Celle-ci a dû faire face aux difficultés de ses principaux clients, importateurs de farines en Angola, pour accéder aux devises nécessaires à l'ouverture de lettres de crédit. L'activité à l'export représentait 11% de l'activité totale du groupe sur le 1^{er} semestre 2015.

On note toutefois que les bons résultats sur d'autres secteurs permettent au groupe de limiter sa perte, le résultat opérationnel courant du groupe représentant (1,25 M€) contre (3,90 M€) au 1^{er} semestre 2014.

Les actions commerciales menées sur ce marché ont permis le développement dès le 4^{ème} trimestre 2015 de volumes d'affaires auprès d'acteurs justifiant de leurs capacités financières. Si ce regain ne permet pas d'envisager un retour à l'équilibre sur 2015, il permet néanmoins de constater une progression sensible du niveau d'activité sur ce marché en 2016.

Il est précisé que les agrégats relatifs aux sociétés civiles du groupe ont été affectés au pôle d'activité « meunerie » (contre le pôle « immobilier » jusqu'à présent) dans un souci d'une plus grande pertinence de l'information donnée.

7.1. Bilan par secteur géographique

En K€	TOTAL GENERAL		FRANCE		COMMUNAUTE EUROPEENNE (Hors FRANCE)	
	30/06/2015	31/12/2014 Pro Forma	30/06/2015	31/12/2014 Pro Forma	30/06/2015	31/12/2014 Pro Forma
BILAN ACTIF						
ACTIFS NON COURANTS						
Immobilisations incorporelles	26 289	28 185	24 905	26 779	1 384	1 406
Immobilisations corporelles	22 481	24 002	18 123	19 449	4 357	4 553
Immeubles de placement	304	304	304	304	0	0
Titres mis en équivalence	8 924	8 341	8 924	8 341	0	0
Autres actifs financiers	40 064	43 468	40 080	43 324	(15)	144
Impôts différés actif	2 033	278	1 896	137	137	141
TOTAL ACTIFS NON COURANTS	100 096	104 578	94 233	98 334	5 863	6 244
ACTIFS COURANTS						
Stocks	12 198	12 326	10 468	10 752	1 730	1 574
Clients	37 726	39 489	36 067	36 358	1 659	3 130
Autres débiteurs	10 254	7 439	7 871	5 992	2 383	1 448
Trésorerie et équivalents de trésorerie	4 559	6 268	4 333	5 679	226	589
TOTAL ACTIFS COURANTS	64 738	65 522	58 739	58 781	5 998	6 741
BILAN PASSIF						
PASSIFS NON COURANTS						
Emprunts & dettes financières (Part à + 1 an)	28 021	32 218	27 604	31 673	418	545
Provision pour pension et avantages assimilés	2 051	2 035	2 051	2 035	0	0
Autres provisions	1 064	4 184	1 064	4 184	0	0
Impôts différés passif	1 260	1 121	1 198	1 079	62	42
Autres passifs non courants	17 984	14 584	16 918	12 527	1 066	2 057
TOTAL PASSIFS NON COURANTS	50 381	54 142	48 834	51 498	1 547	2 644
PASSIFS COURANTS						
Fournisseurs	28 539	23 770	25 936	21 495	2 603	2 275
Emprunts & dettes financières (Part à - 1 an)	30 385	32 875	30 131	32 576	254	300
Autres passifs courants	12 003	12 283	11 115	11 073	888	1 210
TOTAL PASSIFS COURANTS	70 927	68 928	67 182	65 143	3 745	3 785

7.2. Résultat par secteur géographique

En K€	TOTAL GENERAL		FRANCE		COMMUNAUTÉ EUROPEENNE (Hors FRANCE)	
	30/06/2015	30/06/2014 Pro Forma	30/06/2015	30/06/2014 Pro Forma	30/06/2015	30/06/2014 Pro Forma
Chiffre d'affaires	105 829	111 287	90 825	92 809	15 004	18 478
Autres produits de l'activité	0	0	0	0	0	0
Total produits	105 829	111 287	90 825	92 809	15 004	18 478
Evolution N / N-1	-4,90%		-2,14%		-18,80%	
Achats consommés	(70 197)	(75 711)	(59 259)	(61 540)	(10 939)	(14 170)
Variation de stocks produits finis & en cours de production	439	1 318	366	1 298	73	20
Charges du personnel	(9 668)	(9 319)	(8 168)	(7 838)	(1 500)	(1 481)
Charges externes	(21 592)	(20 876)	(19 163)	(18 600)	(2 428)	(2 276)
Impôts et taxes	(3 408)	(3 270)	(3 428)	(3 265)	20	(5)
Dotations aux amortissements	(2 202)	(2 209)	(1 876)	(1 889)	(326)	(320)
Dotations aux provisions	(1 778)	(6 380)	(1 770)	(6 380)	(7)	0
Autres produits et charges d'exploitation	1 323	1 262	1 312	1 474	11	(212)
Résultat opérationnel courant	(1 253)	(3 897)	(1 162)	(3 930)	(91)	33
Evolution N / N-1	67,85%		70,44%		-378,46%	
Autres charges opérationnelles	(904)	(1 213)	(904)	(1 054)	(0)	(159)
Autres produits opérationnels	408	7 158	406	7 073	2	84
Résultat opérationnel	(1 750)	2 047	(1 660)	2 089	(89)	(42)
Evolution N / N-1	-185,46%		-179,47%		-114,02%	
Produits de trésorerie et d'équivalents de trésorerie	160	183	158	173	2	9
Coût de l'endettement financier brut	(1 235)	(1 527)	(1 106)	(1 349)	(129)	(179)
Coût de l'endettement financier net	(1 075)	(1 345)	(948)	(1 175)	(127)	(169)
Evolution N / N-1	20,05%		19,34%		25,02%	
Autres produits et charges financiers	(755)	(198)	(756)	(199)	1	2
Charge d'impôts	1 686	(287)	1 666	(308)	20	21
Quote part du résultat net des sociétés mises en équivalence	534	405	534	405	0	0
Résultat net	(1 360)	623	(1 164)	811	(196)	(189)
Evolution N / N-1	-318,46%		-243,50%		203,82%	
Part du groupe	(1 088)	715	(892)	904	(196)	(189)
Intérêts minoritaires	(273)	(93)	(273)	(93)	0	0
Résultat par action	(12,967 €)	8,530 €)	(10,631 €)	10,780 €)	(2,336 €)	(2,250 €)

7.3 Bilan par secteur d'activité

En K€	TOTAL GENERAL		MEUNERIE		MALTERIE		DAKATINE		NEGOCE		HOLDING		IMMOBILIER	
	30/06/2015	31/12/2014 Pro Forma	30/06/2015	31/12/2014 Pro Forma	30/06/2015	31/12/2014 Pro Forma	30/06/2015	31/12/2014 Pro Forma	30/06/2015	31/12/2014 Pro Forma	30/06/2015	31/12/2014 Pro Forma	30/06/2015	31/12/2014 Pro Forma
BILAN ACTIF														
ACTIFS NON COURANTS														
Immobilisations incorporelles	26 289	28 185	26 289	28 185	0	0	0	0	1	1	0	0	(0)	(0)
Immobilisations corporelles	22 481	24 002	22 238	23 752	0	0	167	175	28	28	47	47	0	0
Immeubles de placement	304	304	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	304	304
Titres mis en équivalence	8 924	8 341	395	332	8 529	8 008	0	0	0	0	0	0	0	0
Autres actifs financiers	40 064	43 468	19 269	19 067	0	0	9	9	1 946	1 951	18 841	22 441	0	0
Impôts différés actif	2 033	278	256	278	0	0	0	0	0	0	1 777	0	(0)	(0)
TOTAL ACTIFS NON COURANTS	100 096	104 578	68 447	71 614	8 529	8 008	176	184	1 974	1 980	20 665	22 488	304	304
ACTIFS COURANTS														
Stocks	12 198	12 326	11 779	11 723	0	0	397	575	22	28	0	0	0	0
Clients	37 726	39 489	35 459	37 651	0	0	1 646	1 583	15	51	606	204	0	0
Autres débiteurs	10 254	7 439	(95 746)	(102 196)	(4 396)	(281)	1 212	1 107	(4 555)	(4 512)	113 740	113 322	(0)	(0)
Trésorerie et équivalents de trésorerie	4 559	6 268	4 018	5 636	0	0	76	111	46	80	416	393	3	48
TOTAL ACTIFS COURANTS	64 738	65 522	(44 491)	(47 186)	(4 396)	(281)	3 331	3 376	(4 471)	(4 353)	114 762	113 918	3	48
BILAN PASSIF														
PASSIFS NON COURANTS														
Emprunts & dettes financières (Part à + 1 an)	28 021	32 218	2 382	3 505	0	0	0	0	0	(0)	25 639	28 713	(0)	0
Provision pour pension et avantages assimilés	2 051	2 035	1 996	1 981	0	0	55	54	0	0	0	0	0	0
Autres provisions	1 064	4 184	417	387	0	0	0	0	611	611	35	3 185	0	0
Impôts différés passif	1 260	1 121	191	85	0	0	0	0	0	2	1 002	967	67	67
Autres passifs non courants	17 984	14 584	2 733	1 386	0	0	233	248	0	3	15 018	12 947	0	0
TOTAL PASSIFS NON COURANTS	50 381	54 142	7 720	7 344	0	0	288	302	611	617	41 694	45 812	68	67
PASSIFS COURANTS														
Fournisseurs	28 539	23 770	27 758	23 358	0	0	684	307	97	105	0	0	(0)	(0)
Emprunts & dettes financières (Part à - 1 an)	30 385	32 875	22 661	24 921	0	0	1 035	1 215	1	1	6 687	6 738	0	(0)
Autres passifs courants	12 003	12 283	7 636	7 965	0	0	131	114	36	25	4 199	4 179	0	0
TOTAL PASSIFS COURANTS	70 927	68 928	58 055	56 245	0	0	1 851	1 636	134	131	10 886	10 917	(0)	(0)

7.4 Compte de résultat par secteur d'activité

En K€	TOTAL GENERAL		MEUNERIE		MALTERIE		DAKATINE		NEGOCE		HOLDING		IMMOBILIER	
	30/06/2015	30/06/2014 Pro Forma	30/06/2015	30/06/2014 Pro Forma	30/06/2015	30/06/2014 Pro Forma	30/06/2015	30/06/2014 Pro Forma	30/06/2015	30/06/2014 Pro Forma	30/06/2015	30/06/2014 Pro Forma	30/06/2015	30/06/2014 Pro Forma
Chiffre d'affaires	105 829	111 287	102 754	107 145	0	0	2 986	3 452	54	634	31	51	5	5
Autres produits de l'activité	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Total produits	105 829	111 287	102 754	107 145	0	0	2 986	3 452	54	634	31	51	5	5
Evolution N / N-1	-5,24%		-4,45%		#REF!		-13,51%		-91,52%		-39,26%		0,51%	
Achats consommés	(70 197)	(75 711)	(68 753)	(73 446)	0	0	(1 407)	(1 747)	(37)	(517)	0	0	0	0
Variation de stocks produits finis & en cours de production	439	1 318	492	1 400	0	0	(53)	(81)	0	0	0	0	0	0
Charges du personnel	(9 668)	(9 319)	(9 520)	(8 978)	0	0	(148)	(152)	0	(189)	0	0	0	0
Charges externes	(21 592)	(20 876)	(21 111)	(20 242)	0	0	(446)	(544)	(25)	(67)	0	0	(9)	(23)
Impôts et taxes	(3 408)	(3 270)	(3 345)	(3 204)	0	0	(34)	(43)	(11)	6	0	(11)	(18)	(18)
Dotations aux amortissements	(2 202)	(2 209)	(2 016)	(2 008)	0	0	(12)	(14)	0	(0)	12	0	(186)	(186)
Dotations aux provisions	(1 778)	(6 380)	(1 794)	(4 790)	0	0	(4)	(1)	0	(1 589)	20	0	0	0
Autres produits et charges d'exploitation	1 323	1 262	1 314	1 160	0	0	(6)	(4)	4	17	(1)	77	12	12
Résultat opérationnel courant	(1 253)	(3 897)	(1 979)	(2 962)	0	0	874	864	(14)	(1 706)	63	117	(197)	(210)
Evolution N / N-1	67,85%		33,18%		#REF!		1,14%		99,17%		50,86%		6,55%	
Autres charges opérationnelles	(904)	(1 213)	(904)	(693)	0	0	0	0	(0)	(0)	(0)	(520)	0	0
Autres produits opérationnels	408	7 158	402	513	0	0	0	0	0	13	4	6 629	3	3
Résultat opérationnel	(1 750)	2 047	(2 481)	(3 142)	0	0	874	864	(14)	(1 693)	66	6 225	(194)	(208)
Evolution N / N-1	-185,46%		21,02%		#REF!		1,14%		99,16%		-98,94%		6,63%	
Produits de trésorerie et d'équivalents de trésorerie	160	183	105	87	0	0	0	0	3	3	52	93	0	0
Coût de l'endettement financier brut	(1 235)	(1 527)	(615)	(770)	0	0	(43)	(49)	(0)	(2)	(569)	(694)	(9)	(13)
Coût de l'endettement financier net	(1 075)	(1 345)	(510)	(683)	0	0	(43)	(49)	2	1	(517)	(601)	(9)	(13)
Evolution N / N-1	20,05%		25,39%		#REF!		13,09%		95,95%		13,98%		35,09%	
Autres produits et charges financiers	(755)	(198)	(752)	(151)	0	(0)	0	0	0	1	(3)	(47)	0	0
Charge d'impôts	1 686	(287)	64	1 000	0	0	(132)	(104)	0	(1)	1 756	(1 169)	(2)	(13)
Quote part du résultat net des sociétés mises en équivalence	534	405	34	(580)	528	434	0	0	0	(2)	(28)	553	0	0
Résultat net avant résultat des activités arrêtées ou en cours de cession	(1 360)	623	(3 645)	(3 557)	528	434	699	712	(12)	(1 693)	1 274	4 961	(205)	(234)
Résultat net	(1 360)	623	(3 645)	(3 557)	528	434	699	712	(12)	(1 693)	1 274	4 961	(205)	(234)
Evolution N / N-1	-318,46%		-2,48%		21,72%		-1,71%		99,31%		-74,32%		12,44%	
Part du groupe	(1 088)	715	(2 156)	(2 609)	528	471	268	223	(58)	(1 672)	184	4 185	147	116
Intérêts minoritaires	(273)	(93)	(1 489)	(948)	(0)	(37)	432	488	47	(21)	1 090	776	(352)	(350)
Résultat par action	(12,967 €)	8,530 €	(25,707 €)	(31,104 €)	6,294 €	5,617 €	3,191 €	2,660 €	(0,695 €)	(19,935 €)	2,197 €	49,904 €	1,751 €	1,387 €

Note 8 – SYNTHÈSE DES CORRECTIONS D'ERREURS ET CHANGEMENTS DE METHODE

8.1 Corrections d'erreur sur bilan

BILAN ACTIF	31/12/2014 (historique publié)	Stock pièces de rechange GMS MEUNERIE	Révision durées amortissements immobilisations	Impôts différés sur écarts d'évaluation	Impôts différés sur écarts actuariels	Impôts différés sur subventions	Compensation IDA/IDP (Groupes Fiscaux)	Dépréciation prêts boulangers	Correction compensation C/C EUREXPAN SOFRACAL	Autres corrections	31/12/14 (comparatif)
ACTIFS NON COURANTS											
Immobilisations incorporelles (hors droits de mouture)	8 401										8 401
Droits de mouture	19 784										19 784
Immobilisations corporelles	24 611		(609)								24 002
Immeubles de placement	304										304
Titres mis en équivalence	8 341										8 341
Autres actifs financiers	39 945							2 946	576		43 468
Impôts différés actif	2 487					(554)	(1 532)			(124)	278
TOTAL ACTIFS NON COURANTS	103 873	0	(609)	0	0	(554)	(1 532)	2 946	576	(124)	104 578
ACTIFS COURANTS											
Stocks	11 849	477									12 326
Clients	39 489										39 489
Autres débiteurs	10 385							(2 946)			7 439
Trésorerie et équivalents de trésorerie	6 268										6 268
TOTAL ACTIFS COURANTS	67 991	477	0	0	0	0	0	(2 946)	0	0	65 522
TOTAL DES ACTIFS	171 865	477	(609)	0	0	(554)	(1 532)	0	576	(124)	170 100
BILAN PASSIF											
CAPITAUX PROPRES											
Capital social	3 000										3 000
Réserves attribuables aux porteurs de capitaux propres de la société mère	40 300	318	(406)	288	(190)	(554)			0	(124)	39 633
Résultat de l'exercice	1 448										1 448
Intérêts minoritaires	2 968				(19)						2 949
TOTAL CAPITAUX PROPRES	47 716	318	(406)	288	(209)	(554)	0	0	0	(124)	47 030
PASSIFS NON COURANTS											
Emprunts & dettes financières (Part à + 1 an)	32 218										32 218
Provision pour pension et avantages assimilés	2 035										2 035
Autres provisions	4 184										4 184
Impôts différés passif	2 776	159	(203)	(288)	209	(1 532)					1 121
Autres passifs non courants	14 008								576		14 584
TOTAL PASSIFS NON COURANTS	55 221	159	(203)	(288)	209	0	(1 532)	0	576	0	54 142
PASSIFS COURANTS											
Fournisseurs	23 770										23 770
Emprunts & dettes financières (Part à - 1 an)	32 875										32 875
Autres passifs courants	12 283										12 283
TOTAL PASSIFS COURANTS	68 928	0	0	0	0	0	0	0	0	0	68 928
TOTAL DES CAPITAUX PROPRES ET DES PASSIFS	171 865	477	(609)	0	0	(554)	(1 532)	0	576	(124)	170 100

8.2 Corrections d'erreurs et changements de méthode sur résultat

COMPTE DE RESULTAT	30/06/2014 (historique publié)	Corrections d'erreurs	Changement de méthode	30/06/2014 (comparatif)
		Retraitement accords commerciaux	Impact taxes foncières (IFRIC 21)	
Chiffre d'affaires	111 678	(391)		111 287
Autres produits de l'activité	0			0
Total produits	111 678	(391)	0	111 287
Achats consommés	(75 711)			(75 711)
Variation de stocks produits finis & en cours de production	1 318			1 318
Charges du personnel	(9 319)			(9 319)
Charges externes	(21 267)	391		(20 876)
Impôts et taxes	(3 001)		(269)	(3 270)
Dotations aux amortissements	(2 209)			(2 209)
Dotations aux provisions	(6 380)			(6 380)
Autres produits et charges opérationnels courants	1 262			1 262
Résultat opérationnel courant	(3 628)	0	(269)	(3 897)
Autres charges opérationnelles	(1 213)			(1 213)
Autres produits opérationnels	7 158			7 158
Résultat opérationnel	2 317	0	(269)	2 047
Produits de trésorerie et d'équivalents de trésorerie	183			183
Coût de l'endettement financier brut	(1 527)			(1 527)
Coût de l'endettement financier net	(1 345)	0	0	(1 345)
Autres produits et charges financiers	(198)			(198)
Charge d'impôts	(377)		90	(287)
Résultat net des sociétés intégrées	397	0	(180)	218
Quote part du résultat net des sociétés mises en équivalence	535		(130)	405
Résultat net avant résultat des activités arrêtées ou en cours de cession	932	0	(310)	623
Résultat net d'impôt des activités arrêtées ou en cours de cession	0			0
Résultat net	932	0	(310)	623
Part du groupe	939	0	(223)	715
Intérêts minoritaires	(6)	0	(87)	(93)

Les autres éléments du résultat global au 30/06/2014 ne sont pas impactés par les corrections d'erreurs et changement de méthode.